36. — Henri Ocula, boulevard de Cambrai. — Marie Vanpeyrhebouck, boulevard de Cambrai.

Déclarations de décès. — Désiré Souilliart, 53 ans, rue des Sept-Ponts, cour Mazure, 31. — Joséphine Vertenuil, 7 mois, rue de Carligny, cour Lepers, 5. — Léonard Catoire, 46 ans, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 2. — Marie Clostens, 49 ans, rue Marc-Seguin, cour Caby, 10. — Norbert Eeckman, 60 ans, rue Blanchemaille. — Marie Wavinel, 70 ans, rue de l'Hospice. — Raymond Motte, 15 jours, rue de la Redoute, 451. — Léonide Mazure, 54 ans, rue Blanchemaille. — Valentin Dendievel, 16 ans, rue de Tourcoing, 112. — Mort-né, 1.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 29 décembre. — Marguerite Horain, rue Racine. — Gaston Fourleignie, rue de Saint-Pétersbourg. — Claire Brunin, rue de Renaix. — Rachel Impe, rue du Tilleul.

Mariages. — Henri Phalempin, 29 ans, employé de commerce et Alice Evrard, 24 ans, sans profession. — Arthur Dubus, 33 ans, pompier, et Félicie Platel, 30 ans, journalière.

Déclarations de décès. — Jules Welcomme, 67 ans, fabricant de fuseaux, rue de Roubaix, 98. — Judith Vercruysse, 4 ans, rue de Croix, 9. — Julien Daubresse, 23 ans, peintre, rue de Normandie, 35. — Alfred Prévost, 46 ans, allumeur de gaz, rue du Général-Souham, 48. — Marie Hoornaert, 5 mois, rue de la Ferme. — Abbon Dessauw, 2 mois, rue du Pont-de-Neuville. — Juliette Castelain, 72 ans, rue Nationale, 122.

Théâtre de Roubaix. Situé rues Archimède et Richard Lenoir. Direction de M. Louis Couyreur. — Bureau à 5 h. 1/2. Rideau à 6 heures. — Dimanche 1er janvier 1899. — A l'occasion du jour de l'An, 1re représentation de : *Miss Robinson*, grande opérette féerique en 3 actes et 8 tableaux, par Paul Ferrier ; musique de M. Louis Varney. — Le spectacle sera commencé par : *Les Crochets du Père Martin*, pièce en trois actes, par MM. E. Cormon et E. Grangé.

Théâtre de Tourcoing (Salle Leverrier), place Leverrier. — Direction : Louis Couyreur. — Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Lundi 2 janvier 1899. — L'inépuisable succès de : *La Mascotte*, opéra-Comique en 3 actes, par MM. Chivot et Duru ; musique de M. Ed. Audran. — Le spectacle sera commencé par : *Les Espérances*, comédie en un acte, de M. E. Bilhaud.

INDUSTRIE et COMMERCE

REVUE DES MARCHES

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 28 décembre.

Agio sur l'or, 113 30.

Cavaillon, 26 décembre.

Laines en suint métis 1.05 à 1.20 le kilo.
Laines en suint ordinaire 0,75 à 0 85 le kilo.
Lavée 2.50 à 2.70 le kilo.

Smyrne, 19 décembre.

Laines. — Le marché est toujours déserté.

LES AFFAIRES COMMERCIALES
AVEC L'ESPAGNE

La Chambre de Commerce française de Barcelone donne les intéressants détails qui suivent à propos des effets de commerce payables en Espagne en francs effectifs :

La surélévation des changes et les différences de plusieurs entiers, en plus ou en moins que subissent les taux du jour au lendemain, ont depuis trop longtemps déjà porté la plus grande perturbation dans la vie commerciale de l'Espagne. Les conséquences de cette dépréciation de la monnaie espagnole et de ce manque de fixité dans la valeur de la « peseta » se sont fait et se font encore lourdement sentir non seulement pour l'acheteur espagnol, mais encore pour son vendeur étranger, qui ne veut plus traiter qu'en francs et, malgré cette précaution, se trouve encore bien souvent lésé dans ses recouvrements.

Beaucoup de nos compatriotes, en effet, qui font des affaires en Espagne, créent pour se couvrir des traites stipulées en francs et portant la mention payable au cours du change à vue sur Paris. Ils se figurent en les remettant à l'encaissement que les banquiers doivent leur retourner intact, moins les frais de commission, le montant intégral de leurs valeurs et, s'ils ont une différence à supporter, ils incriminent ces derniers, qui ont cependant agi très régulièrement. Nous croyons donc être utiles à notre commerce d'exportation en donnant ici quelques explications sur la manière dont s'opèrent, d'après les lois et les usages du pays, les encaissements sur le tiré, et comment, d'un autre côté, peut se faire la couverture au tireur.

Nous devons dire tout d'abord que le change officiel à vue sur Paris et fixé chaque jour à 4 heures par le « Colegio de Corredores Reales » et il vaut pour les recouvrements à échéance du lendemain, mais s'il est obligatoire en ce qui concerne les paiements à effectuer, il ne régit en aucune façon les opérations de ventes et d'achats, lesquelles ne relèvent et ne peuvent relever que de l'offre et de la demande. Ceci établi, voici ce qui se passe.

La traite en francs, payable au cours de change à vue sur Paris, est présentée au tiré le jour de l'échéance. D'après ce qui précède et suivant les usages constants, il doit l'acquitter au taux du change arrêté la veille par le « Colegio de Corredores Reales », mais il a pour le faire jusqu'au lendemain à midi. Ce recouvrement constitue pour le banquier une première opération, qui n'est vraiment effective que le lendemain de l'échéance à la rentrée des garçons de recette, c'est-à-dire trop tard pour qu'avec les pesetas ainsi recueillies, il se procure à son tour les francs destinés à couvrir le tireur. Ce ne sera donc que le second jour après l'échéance qu'il pourra se livrer à cette seconde opération, mais alors ou le change sera resté le même, ou il aura subi une augmentation, ou bien encore il aura bénéficié d'une baisse. Qu'arrivera-t-il ? Dans le premier cas, malgré la constance du taux officiel, le banquier étant acheteur devra payer une légère prime au vendeur, puisque rien n'oblige ce dernier à livrer ses francs à un taux déterminé, et par suite la quantité de francs obtenue sera diminuée proportionnellement à la prime exigée. Dans le second cas, la perte sera plus sensible encore car elle comprendra et la prime susdite et l'augmentation survenue dans le taux. Deux exemples chiffrés feront bien comprendre le détail de ces deux opérations.

Nous supposerons une valeur de 1,000 francs payable au cours du change à vue sur Paris le jour de l'échéance. Ce cours est de 60 o/o.

1er cas. — Le change du jour de la couverture est le même que le jour de l'échéance, mais le banquier a dû payer une prime de 1.50 o/o pour se procurer des francs et acheter par conséquent à 61.50 o/o. Il aura donc recouvré en pesetas

$$\frac{1.000 \times 160}{100} = 1,600 \text{ pesetas.}$$

La conversion de ces 1,600 pesetas en francs au taux de 61.50 lui donnera

$$\frac{1.600 \times 100}{161.50} = 990 \text{ fr. } 70$$

d'où une perte de 9 fr. 30.

2e cas. — Le change a augmenté de deux entiers entre le jour de l'échéance et celui de la couverture et le banquier doit payer une prime d'achat de 1.50 o/o soit 63.50 o/o.

L'encaissement aura toujours produit 1,600 pesetas, et la conversion en francs donnera une perte

$$\frac{1.600 \times 100}{163.50} = 978 \text{ fr. } 60$$

de 21 fr. 40.

Comme on le voit ces opérations sont parfaitement régulières, le banquier ne pouvait agir autrement et il n'est pas admissible que ce soit lui, simple intermédiaire, qui soit préjudicié.

Enfin, si au contraire, au jour de la couverture, le change a expérimenté une baisse, cette baisse peut soit compenser la prime d'achat, soit même procurer un bénéfice et nous savons que dans ces circonstances plusieurs banquiers se sont fait un devoir d'en faire profiter le tireur, ce qui est d'ailleurs de toute justice.

Quoiqu'il en soit, il est certain que l'industriel ou le négociant, qui a vendu une marchandise en francs et créé pour se couvrir une traite payable au cours du change à vue sur Paris le jour de l'échéance, a bien eu l'idée de recevoir le montant exact de sa valeur, moins les frais de commission, et le client n'ignore pas qu'il doit à son vendeur la somme de pesetas nécessaire pour produire l'importance de sa créance en francs. La perte subie par le tireur est donc plutôt la conséquence d'un mal-entendu qu'on pourrait peut-être faire cesser par un accord préalable, en remplaçant sur les traites la mention : payable au cours du change à vue sur Paris par celle-ci : payable en chèque de Banque. De cette façon on éviterait les aléas du change, le tiré n'aurait pas à se targuer du taux officiel et il devrait pour se libérer, soit acheter lui-même un chèque agréé par le porteur de la traite, soit payer le cours d'achat fixé par le dit porteur.

Nous n'avons point l'intention de donner ce moyen comme un remède infaillible, mais il pourrait le devenir cependant s'il était accepté par les tirés et il nous semble relativement facile de les y amener en l'indiquant dans les conditions de vente. Les acheteurs de bonne foi savent en effet, comme nous l'avons dit plus haut, qu'ils doivent des francs et qu'en toute justice ils ont l'obligation de donner en pesetas la somme nécessaire pour produire la totalité des francs qu'a le droit d'exiger leur tireur. Il n'y aurait donc qu'à se mettre d'accord en temps opportun et à abandonner les vieilles formules dont l'expérience démontre la défectuosité.

Assurances contre les fluctuations du change. — Enfin certaines maisons de banque, parmi lesquelles le Crédit Lyonnais de Barcelone qui l'a inauguré, offrent au commerce un moyen des plus pratiques d'éviter les surprises du change. C'est l'assurance contre ses fluctuations. L'économie en est des plus simples et voici en quoi elle consiste.

L'intéressé, suivant qu'il est vendeur ou acheteur en Espagne, veut assurer soit des francs, soit des pesetas. — Dans le premier cas il dit à son banquier : Je vous vends telle quantité de pesetas, au change d'aujourd'hui, mais livrables dans un délai maximum de quatre-vingt-dix jours. Quelle commission prenez-vous ? Dans le second il offre des francs dans les mêmes conditions de délai et de change et dans les deux, moyennant un léger sacrifice, il s'assure contre tout aléa. — Si, en effet, il est vendeur, cette opération lui procurera les moyens de traiter en pesetas avec son client, ce qui facilitera grandement ses opérations, et si au contraire il est acheteur il évitera de voir une affaire, bonne parce qu'elle avait été traitée sur la base de changes élevés, devenir mauvaise parce qu'au moment de sa réalisation, les changes auront baissé.

Les avantages de cette combinaison ne sauraient échapper à nos compatriotes. Elle leur assure la sécurité et par suite la possibilité de conserver à leurs transactions avec l'Espagne toute l'activité d'autrefois.

Il est bien entendu que nous n'indiquons ici que la combinaison elle-même. Pour les détails on peut s'adresser à l'agence du Crédit Lyonnais de notre ville, qui, nous le savons, se fera un plaisir de fournir tous les renseignements nécessaires à bien éclairer les intéresser.

(Bulletin mensuel.)

ÉCHANTILLONS DE TISSUS EN POILS DE CHAMEAU
Fabriqués en Suisse

Le Consul général de France à Genève, vient d'adresser à l'Office national du Commerce extérieur des échantillons de tissus en poils de chameau fabriqués en Suisse au moyen de procédés nouveaux.

Ces spécimens pourront être examinés à l'Office (3, rue Feydeau) tous les jours, de 10 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures, jusqu'au 10 janvier prochain.

Passé ce délai, ils seront communiqués aux Chambres de commerce, Chambres syndicales, Musées commerciaux et autres institutions commerciales intéressés qui auront exprimé le désir de les recevoir.

L'EXPORTATION DE LAINES DE MONTEVIDEO

Du 1er octobre au 15 novembre il a été exporté pour l'Europe 1912 b. contre 2140 b. en 1897 même période. Pour Anvers il a été expédié 299 b. contre 56 b. l'année dernière. Pour Gênes, New-York et Dunkerque on a expédié moins qu'en 1897, mais pour les ports allemands, ainsi que pour Liverpool et Anvers les envois ont été plus élevés.

LE TRAVAIL DANS LES ATELIERS

La commission supérieure du travail vient de terminer son rapport sur l'application, pendant l'année 1897, de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Le nombre des établissements, usines ou ateliers existant en 1897 était de 290,305, occupant 2,591,288 ouvriers, dont 223,285 garçons âgés de moins de dix-huit ans, 210,182 filles âgées de moins de dix-huit ans, 6 0,408 filles mineures ou femmes et 1,557,313 hommes au-dessus de dix-huit ans. Les inspecteurs ont visité 125,775 établissements et le nombre des visites et contre-visites a été de 146,504.

Les départements où la proportion des enfants au-dessous de dix-huit ans est la plus forte sont le Morbihan et la Haute-Loire, où elle excède 30 o/o; ceux où la proportionalité est la plus considérable sont les départements sériricoles des Cévennes, Ardèche, Haute-Loire, Gard (plus de 50 o/o).

Par suite de l'application de la loi de 1892, la durée du travail s'est presque partout sensiblement abaissée. Dans certaines industries, on a constaté une diminution moyenne de deux heures par jour; « la durée de onze heures, dit le rapport, semble se généraliser sans que le rendement paraisse en avoir éprouvé une influence appréciable. » A Amiens, à Roubaix, à Tourcoing les chefs d'industries ont déclaré à l'inspection du travail que la production de leurs ateliers n'avait nullement été réduite.

Le service d'inspection a dressé pour infractions aux lois sur le travail 1,264 procès-verbaux s'appliquant à 9,156 contraventions. Le nombre des procès-verbaux avait été de 708 en 1894, 1,332 en 1895, 1,612 en 1896

Le nombre des accidents enregistrés suit une progression très accentuée depuis 1894, mais d'après le rapport il n'en faudrait pas déduire que les accidents sont devenus effectivement plus fréquents; en réalité, les chefs d'usine apportent seulement plus de régularité à accomplir les formalités de la déclaration. Quoi qu'il en soit, au lieu de 25,926 accidents en 1896, on en a recensé 29,089 en 1897, soit 12 o/o environ. On est encore loin de la proportion de l'Europe centrale, 40 o/o, ce qui indique que bien des déclarations ont été esquivées.

LE GAZ RICHÉ

Communication de M. Letombe à la Société Industrielle du Nord de la France.

Lorsqu'on distille du bois en vase clos, on obtient un gaz analogue au gaz de houille. L'inconvénient du procédé est de nécessiter une épuration compliquée.

M. Riché a eu l'heureuse idée de supprimer tous les appareils d'épuration en faisant passer le gaz sur du charbon de bois porté au rouge, soit en opérant par distillation renversée, soit en jumelant deux cornues. Le gaz obtenu ainsi est relativement riche, puisqu'il a un pouvoir calorifique d'environ 3,000 calories au mètre cube et qu'il ne contient pas d'azote; ce gaz n'est pas éclairant, mais convient parfaitement pour l'actionnement des moteurs. Le système intéresse donc principalement les régions où le bois est abondant et à bas prix.

Les constructeurs du Gazogène Riché espèrent cependant, en comptant sur la vente des sous-produits, peut-être un peu trop abondants, arriver à un prix de revient très bas du cheval-heure pour moteurs à gaz; le bois parviendrait ainsi à concurrencer la houille.

Cette espérance, basée sur le désir d'utiliser des moteurs qui ne peuvent marcher qu'au gaz de ville, ne nous semble pas absolument justifiée et nous ne croyons pas que le gaz Riché arrive jamais à faire concurrence au gaz pauvre.

COTONS

Havre, 30 octobre.

(*Par télégramme de notre correspondant spécial*)

A terme, prix soutenus, ventes 800 balles.

		Précédents	du jour
Janvier	fr.	36 1/4	36 1/2
Février	»	35 7/8	36 1/8
Mars	»	35 7/8	36 1/8
Avril	»	35 7/8	36 1/8
Mai	»	35 7/8	36 1/8
Juin	»	36 [illegible]	36 1/4
Juillet	»	36 [illegible]	36 1/4
Août	»	36 1/8	36 3/8
Septembre	»	36 1/8	36 3/8
Octobre	»	36 6/8	36 3/8
Novembre	»	36 1/8	36 1/2
Décembre	»	[illegible]	[illegible]

Disponible : Ventes 100 balles Texas, de 39,75 à 41,75 ; 100 b. N.-Orléans, de 40 à 43,50.

Liverpool, 30 décembre, 12 h. 15.

Vente 8.000 balles. Marché calme. Inchangés.

Cotations : Décembre, 3.03 [illegible] ; Janvier-Février, 3.03 1/2 ; Mars-Avril, 3.05 [illegible] ; Mai-Juin, 3.07 [illegible] ; Juillet-Août, 3.09 [illegible].

Havre, 28 décembre.

Cotons. — A New-York, hier, le terme clôturait ferme en hausse de 6 à 3 points. A New-Orléans, marché soutenu, cours en hausse de 5 à 3 points.

Sur place, le disponible a été au grand calme, à prix en hausse. Le low-middling New-Orléans vaut fr. 40.

Le bulletin des ventes, arrêté à 4 heures, comporte, en somme, b. 232 b., dont 56 b. des Etats-Unis, et 59 b. de l'Inde en disponible et 117 b. des Etats-Unis à livrer.

A terme, la première cote a enregistré une hausse de 1/8 qui a été portée à 25 cent. par celle de quatre heures. Il a été coté 850 b. aux cours suivants : fr. 35 7/8 pour mai; fr. 36 pour juin; fr. 36 1/8 pour août.

Mulhouse, 24 décembre.

Tissus de cotons : Les affaires tant sur place que pour l'exportation ont de nouveau été plus calmes depuis huit jours, toutefois les prix sont restés très bien soutenus.

Calicot 3/4 18 » 16, 18 »/» à 18 1/2 c., dito 18, 19 1/2 à 20 »/» c., dito 18 » 20, 21 »/» à 21 1/2 c., dito 2/4 » 20, 22 1/2 à 23 »/» c., dito 21 » 21, 24 »/» à 25 »/» c., dito 21 » 24, 26 »/» à 27 »/» c. Cretonne 3/4 16 fil. 26 1/2 à 27 »/» c. Croisés 3/4 20 » 24, 23 »/» à 23 1/2 c.

Filés de coton : Affaires par continuation insignifiantes à prix sans changements mais fermes.

Chaîne pur Louisiane 28 fr. 1.57 1/2 à 1.62 1/2, dito 31 fr. 1,62 1/2 à 1,67 1/2, trame 37 fr. 1.67 1/2 à 1.72 1/2, dito 41 fr. 1,82 1/2 à 1,87 1/2 par kilo franco Mulhouse à 30 j., à 2 o/o.

LIN, JUTE & CHANVRE

Rotterdam, 27 décembre.

Lins : En culture il a régné, pendant le courant de la semaine écoulée, une bonne demande pour les meilleurs nouveaux lins à prix fermement soutenus. Au marché de ce jour l'approvisionnement ne se composait que de 6212 pierres lin bleu (en majeure partie vieux), 500 pierres lin jaune hollandais et 1700 pierres lin de Groningue. Comme les détenteurs demandent pour le lin bleu de hauts prix il ne s'est fait que peu d'affaires, en lin jaune on ne signale aucune vente, tandis qu'en lin de Groningue on a vendu par-ci par-là quelques petites parties aux précédentes cotations. Graine de lin à semer indigène avec très peu d'apports, transactions restreintes.

Belfast, 26 décembre.

Lins : Les importations en Irlande pour la semaine finissant le 22 déc. se sont élevées à 503 tons lin et 26 tonnes étoupes dont 480 t. lin et 3t. étoupe du Continent. Depuis le 1er janvier il a été importé 28,676 t. lin et 1,589 1/2 tons étoupe contre 30,512 et 2,708 »/» en 1897, 29,487 »/» et 3,019 »/» tons étoupe en 1896.

Les apports sur les divers marchés ont été plus restreints depuis huit jours et se composaient de 168 tonnes, en majeure partie dans les qualités ordinaires et communes. Prix sans changement appréciable; on a payé suivant mérite 3s. à 7s. 9d. par pierre et 30 à 60s. par qtal.

Manille, 26 décembre.

Chanvres : Les recettes de la semaine se composent de 14,000 b. Prix liv. st. 22.3 fr. à b.

*Change s/*Londres à 3 mois 2s. 0 1/4d.

Belfast, 26 décembre.

Fils de lin et d'étoupes : L'approche des jours de fête a provoqué un grand ralentissement dans la demande pendant la semaine écoulée, aux bas cours existants toutefois il s'est traité quelques parties assez importantes en fils d'étoupes. Les prix sont restés inchangés et le stock ne s'est pas sensiblement accru.

Toiles généralement recherchées que pour des besoins immédiats.

L'un des Gérants : Alfred BESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande Rue, 71, Roubaix.

Imprimé sur presse rotative Derrey. Tirage 20,000 à l'heure

IMMEUBLES
A VENDRE OU A LOUER

Etude du notaire Jules PARMENTIER, de Mouscron,

Mardi 3 janvier 1899. à 2 heures de relevée, à Mouscron, gare d'Adinfer, chez M. Lefebvre, cabaretier au *Maréchal Ney*,

MISE-A-PRIX
D'UN BEL ET GRAND
ESTAMINET

portant pour enseigne *L'Amitié*, avec **BOULANGERIE**,
ET DE
TERRAINS
à bâtir

le tout d'une contenance de 971 m. c., situé à Mouscron, près de la gare de Dottignies, faisant le coin de la chaussée de Mouscron à Courtrai et de Tourcoing à Courtrai.

Entrée en jouissance et libre occupation le 1er avril 1899.

(2 0/0 de la somme de mise à prix à garantir). 45 000

Grande-Rue, 296, ROUBAIX

BELLE MAISON avec jardin, porte cochère d'issue, 11 pièces, cuisine, remise, eau de la Lys, bureaux, salon, salle à manger, veranda, cuisine, arrière-cuisine, cave. — Prix modéré. S'adr. n° 290. Ecrire G. O. bureau du journal. 45366—45296

MAISON à louer, au centre de la ville, à proximité de la Grande Rue, maison d'habitation avec vastes magasins et grande cour, propre à tout commerce. S'adr. Grande Rue, 105, Roubaix. 45352—45553

MAISON à vendre, à usage de commerce, 2 vitrines, située dans un beau quartier, rue de grand passage. Ecrire N. D. L. bureau du journal. 45086—45017

BELLE CHAMBRE GARNIE à louer d'un maison confortable, à monsieur sérieux et tranquille, 20 fr. par mois. Plaintre adresse bureau du journal. 44964—45719

Appartements & chambres
A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie **vingt centimes : six jours : un franc ; quinze jours : deux francs ; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix », soir et matin.**

Ch. garnies, 20, rue de l'Hotelerie-Ville, Tourcoing.

4 ch. non garnies, 31, r. St-André.
App. non garni, r. Ste Thérèse, 68.
Des dessus non garnis, 163, r. des Arts.
Grenier non garni, 56, r. de Toulouse.
Ch. garnie, 42, contour Ste Elisabeth.
Appart. garnis, 125, rue de la Gare.
Quartier, rue de Crouy, 22.
Appartement, 91, rue du Moulin.
App. non garni, 25, r. St-Roch.
Ch. garnie, boulevard Gambetta, 3, Tourcoing.
Chambre garnie, 27, rue d'Isly.
Ch. garnie, rue des Archers, à Tourcoing.
Ch. garnie, rue de Fed.-Le-Grand-Abreuvoir.
Ch. garnie, rue de l'Industrie, 50.
Ch. garnie, 88, rue de Lille.

DEMANDES & OFFRES
D'EMPLOI

AVIS

Ne pas adresser les lettres en réponse aux offres au bureau du journal, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : X. Y. 36, bureau du *Journal de Roubaix* (numéro 36). Les lettres sont ouvertes en présence des intéressés. Les lettres remises directement au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte.

L'administration du journal n'ouvrant pas les lettres adressées aux initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre adresse au bureau du journal*, il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau du journal reçoit les annonces et renseigne les dimanches et jours fériés.

BON COMPTABLE expérimenté libre quelques jours par semaine, demande petite comptabilité à tenir. Ecrire à G. R. 2, bur. du journal. 44720—45729

BON AJUSTEUR connaissant l'électricité, demande place, prétentions modestes, bonnes références. S'ad. rue de la Ruche, 6, au Carillon, Roubaix. 44472—45718

MAGASINIER sérieux, célibataire, bonne conduite et de famille honorable, à même de tenir écriture du magasin, demande place. S'ad. à Mme Mille-Camps, rue St-Eleuthère, 17, Roubaix. 44376—45724

VOYAGEUR une maison de tissus de Roubaix désire s'entendre avec Voyageur ayant clientèle en province. Ecrire A. N. Z. 361, bureau du journal. 44735—45440

COURSES & RECETTES Un jeune gérant, bien complé-tement les après-midi, demande emploi pour courses ou recettes. Bonnes références et prétentions modestes. Ecrire ou prendre adresse bureau du journal, sous initiales G. C. 45024—45534

DIRECTEUR DE FILATURE 30 ans, expérimenté mais de meilleures références, cherche emploi dans le Nord. Ecrire E. G. P., bureau du journal. 44260—45676

DEMOISELLE DE MAGASIN jeune fille, 18 ans, au courant du commerce, demande place dans épicerie ou emploi analogue. — S'ad. chez M. Hermau, 56, rue Chevreul, Croix. 44375—45722

AVIS DIVERS

Cie DU GAZ DE ROUBAIX
POUR L'ÉCLAIRAGE
le Chauffage et la Force motrice

Cendres, pour fabrication du *mortier et allées de jardin* **10 centimes** l'hectolitre.

Machefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0.50, à 1 cheval, 0.25.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 44496—45740

AVIS AUX FERMIERS Un marchand de lait, pouvant fournir les meilleurs renseignements, désire s'entendre avec fermier, pour livrer 50 à 50 pots de lait par jour. S'adr. rue du Petit-Bonheur, 22, à Croix, près de l'Allumette, de 6 à 7 heures le soir. 45744—44464

A VENDRE trois jolis salons, 200 fr. pour cause de départ ; un joli buffet ; bibliothèque vitrée chêne, 300 fr. ayant coûté 2,000 fr. ; glaces, diverses et garnitures de cheminée, chez M. Desquinnes, pont du Laboureur, Wattrelos. 45750—45506

DUCASSE A PIERROTS

dimanche 1er janvier et jours suivants, chez M. Jules Déporte, « A la Renaissance », 56, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. Pension bourgeoise. Dîners par portion. 457591

MACHINES On demande à acheter d'occasion : un générateur semi-tubulaire de 100 mètres de surface de chauffe ; 2 un générateur semi-tubulaire de 150 mètres de surface de chauffe, 3 deux machines horizontales modernes dont une de 100 et une de 200 chevaux. Adresser les dimensions à M. A. Baudhuin, faubourg d'Orchies, à St Amand (Nord). 43692—45530

AVIS

A partir du 1er janvier 1899, les magasins de la **BOUTE VERTE, à Mont-à-Leux**, seront transférés même rue, coin de la nouvelle place. 43906-45596

OCCASION A vendre 3 grandes calandres avec frein, dont 2 presque neuves, à usage de teinturiers, apprêteurs ou messagers. S'ad. chez M. Laurent, maréchal à Croix, près de Roubaix. 45698

VINS
DE LA GIRONDE

depuis **95 fr.** *la barrique*, livrés franco de port gare de l'acheteur. **V. Claverie**, propriétaire de vignobles, à **Libourne**, (Gironde).

Echantillons sur demande 45780

LA MINE D'OR ET L'INDUSTRIE

54, R. DE LA VICTOIRE, PARIS. 3e ANNÉE

Renseignements exacts et documentés sur toutes valeurs minières. Seul journal français publiant la COTE des VALEURS CYCLISTES de BIRMINGHAM. Abonnement : 6 francs par an.

ARCHIVES Communales TOURCOING

MANQUE D'APPÉTIT, DIGESTIONS DIFFICILES, AIGREURS, PITUITES, GASTRITE, ÉCHAUFFEMENT, CONSTIPATION, MALADIES DU FOIE, MIGRAINES, VERTIGES, etc.

GUÉRISON CERTAINE DES MALADIES DE

L'ESTOMAC ET DES INTESTINS

par les Pilules du Dr SOMER

Prix : le Flacon, 2 francs

Envoi franco contre mandat poste au dépositaire **M. Boyaval**, pharmacien 108, rue de Launoy, Roubaix (Téléphone)

LAITERIES
La société en nom collectif
l'« ALEXANDRA »
Schoonjans et Geenens à Gand
USINE & EXPOSITION PERMANENTE
Gand, Rue du Jardin, 24, près de la gare principale

installe les laiteries mécaniques les plus perfectionnées et fournit tous appareils et ustensiles, notamment : Ecrémeuses à courroies pour manèges et moteurs, à jet de vapeur pour grandes fermes, à bras pour petites exploitations.

Pasteurs pour lait et pour crème.
Réfrigérants, frigorifères et armoires glacières.
Barattes et malaxeurs.
Cruches de transport *Fleischmann*.
Pompes à lait, toutes et baseules.
Coloratif pour beurre et fromages, présure, ferment lactique pour l'ensilfication de la crème pasteurisée, etc. 45493—45298

La Nature, revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1336, du 31 décembre 1898. — Le chauffage au goudron, par Pierre de Méréel. — Le captage des sources thermales chez les anciens, par L. De Launay. — Une exposition à Boston, par E. S. E. — Les plantes myrmécophiles, par Henri Coupin. — Le nickel et ses applications, par Ch. Comte. — Le Salon du cycle et de l'automobile, par E. H. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 26 décembre 1898, par Ch. de Villedeuil. — Le matoscope, cinématographe automatique, par G. Marechal. — Ce numéro contient 19 gravures et le bulletin météorologique de la semaine. 457594

CANARIS

Première et très grande source d'approvisionnement. Les plus nobles chanteurs sont expédiés par la poste dans toute l'Europe. Catalogue des prix gratis.

W. Gouneke, St-Andreasberg i/Harz. 5166

CONSTRUCTION

de **CONTINUS A ENGRENAGE** à retordre, à côtes indépendants et vitesse variable (genre Alsace), machines garanties deux ans visibles en marche chez **M. Augustin POLVEZ**, rue de Tourcoing, 131bis, Roubaix. Spécialité d'engrenages et pignons de broches. Petites pièces détachées pour rendeurs et continus. Travail à forfait et à façon. Transformation de continus. 34915—44500

GUÉRISON
Certaine et Radicale de toutes les
AFFECTIONS de la PEAU
Dartres, Eczéma, Acne, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Ainsi que des Plaies et Ulcères varqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX et prescrit à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et dès le 2me jour il produit une amélioration sensible.

E. LEROBREND, Méc. spécial, ancien Aide-Major des Hôpitaux, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par corresp.

Maison fondée en 1868
FABRIQUE DE
TEMPLES, PEIGNES
BARRETTES, GILLS-BOX
Grils à curdir, Peignes à épeutir
Vautoirs métalliques
COUTEAU FRÈRES
263-265 Grande-Rue, ROUBAIX
Usine rue Perrot, 26

Temples à angles variable, brevetés, ne rayant plus les tissus. **Temples** à soleils brevetés, ne tissant aucune trace au tissu et à la lisière. Truettes, pinces et marchoirs pour **temples** pour ameublement. **Temples** pour tous genres de tissus. **Temples** d'occasion. Echanges, réparations. Atelier spécial pour **nickelage à façon**, exécution rapide. **TÉLÉPHONE.** 42430—45209

BEURRE D'OOSTCAMP
(GARANTI PUR)
à fr. **3.60** *le kilogr.*
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX
RUE DU BOIS, 13

SUCCURSALES :

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13 ;
Rue de l'Industrie, 2 ;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150,
Rue Pierre-de-Roubaix, 58,
Rue de Tourcoing, 155 ;
Rue du Tilleul, 167 ;
Boulevard de Strasbourg, 126 ;
Rue d'Alsace, 86 ;
Rue du Collège, 89,
Rue de la Halle, 9 ;
Rue Notre-Dame, 27 ;
Rue de la Chaussée, 2,
Rue Turgot, 68 ;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4 ;
Place de la Gare, 123,
Rue du Fort, 86 ;
Rue des Fossés, 122,
Rue du Curoir, 55 ;
Rue du Collège, 33,
Boulevard de Beaurepaire, 172,
Rue de Lille, 172,
Rue Blanchemaille, 107 ;
Rue d'Inkermann, 63 ;
Rue de la Fosse-aux-Chênes, 58,
Rue d'Italie, 2 ;
Rue Choiseul, 28 ;
Rue du Tilleul, 123 ;
Rue de l'Epeule, 101 ;
Rue de l'Epeule, 105,
Rue Basse-Masure, 1,
Rue Neuve, 12

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20 ;
Rue de Gand, 91 ;
Rue du Tilleul, 16 ; Debuchy ;
Rue de Roubaix, 55 ; Decoy ;
Rue du Midi, 26.

A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or, A la Croix-Blanche ;
Rue de la Gare, chez M. Davrier.

A WATTRELOS
Salembier-Holleboeq, r. carnot.

A LYS-LEZ-LANNOY
Wallays, rue du Bois.

A LILLE
Rue Esquermoise, 18.

A ARMENTIÈRES
Rue de Lille, 41.

A BOULOGNE SUR MER
Rue Thiers, 2.

A CALAIS
Rue Lafayette, 65 ;
Rue des Bouchéries, 3.

A BERCK-SUR-MER
Mme Chartier, place de l'Eglise.

A PARIS
Rue Vivienne.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1361e livraison (31 décembre 1898). Le trésor de Madeleine, par Pierre Maël. — Les cartes de visite, par H. Norval. — Jeu de chiffres, par Pythagore. — Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre. — Les almanachs, par Louis Barron.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris. 457540

LE GAZ A LA PORTÉE DE TOUS

C'est une heureuse innovation dans l'économie domestique que le compteur permettant de payer son gaz à mesure des besoins, et moyennant une légère surélévation de prix, de jouir de la gratuité de l'installation.

Pour assurer le parfait fonctionnement de ce compteur il suffit : 1° de mettre la clef de la boîte du mécanisme dans la position indiquée pour recevoir une pièce de 0,10 c. **française sans défaut.** *(cette pièce doit entrer sans effort) ; 2° de tourner la clef pour faire tomber la pièce dans la caisse ; 3° de répéter cette opération chaque fois que l'on veut mettre une pièce ; 4° de ne jamais mettre plus de 9 pièces consécutivement c'est-à-dire de ne pas dépasser le chiffre neuf du cadran des sous. A ce moment un petit volet se ferme.*

Guérison des Maladies de la **PEAU** ET DU CUIR CHEVELU
Dartres, Eczémas et autres **Vices du sang** par la **Pommade n° 2 : 2,50 franco** et la **Liqueur Depurative Deroubaix 3,50 franco.**

Méthode VANDENDRIESSCHE
MÉDECIN-SPÉCIALISTE
27 ans de succès. Nombreuses attestations
Dépôt : **ACHILLE DERCUBAIX**, pharmacien
109, rue Léon Gambetta, LILLE
ET TOUTES PHARMACIES
La Notice qui est envoyée franco sur demande accompagne chaque flacon.

Guérison des
ULCÈRES
MAUX DE JAMBES
Varices, Plaies Varqueuses
et de toute nature
PAR LE
Balsamique A. DEROUBAIX